

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     | Comprend du texte en anglais.<br>Pagination continue.   |

# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. VIII.

MONTREAL, FÉVRIER 1890.

N° 10.

## SOMMAIRE.

AVIS.—ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Nominations diverses.—Erection et délimitation de municipalités scolaires.—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT: 90e Conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier—La discipline à l'école—La modestie—Exercices de mémoire et de récitation—Dictées élémentaires—Dictées d'orthographe usuelle—Difficultés orthographiques—Phrases à corriger, Corrections—Exercices de calcul.—TRIBUNE LIBRE: Revue scolaire—Revue scientifique—Thoughts on Educational Matters.—LECTURE POUR TOUS: Ni trop ni trop peu—Tableau de la vie humaine—Fuir l'oisiveté—Moralité—Le Prochain—Quel profit on peut tirer d'une infirmité—La Rose et le Chardon—Février—La province de Québec—Variétés—Pensées diverses.—BIBLIOGRAPHIE: Catéchisme d'Hygiène privée.—CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.

## AVIS

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE  
MONTREAL.

**Avis est donné par les présentes que les séances de ce Bureau auront lieu dorénavant le deuxième mardi des mois de mars, juillet et novembre de chaque année.**

A.-D. LACROIX.

Secrétaire.

Montréal, janvier, 1890.

## ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en

date du 30 janvier dernier (1890), de faire les nominations suivantes, savoir:

### Commissaires d'écoles.

Comté de Chicoutimi, Saint-François de Sales.—M. Onésime Couture, en remplacement de M. Didyme Laforêt, qui a quitté cette municipalité.  
Comté de Rimouski, Saint-Joseph de Lepage.—M. Philibert Morisset, en remplacement de M. Joseph Bérubé, qui a quitté cette municipalité.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 30 janvier dernier (1890), d'annexer, pour les fins scolaires, la municipalité de "Saint-Sauveur de Québec," à la "Cité de Québec," comme elle l'est déjà pour les fins municipales.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

*Avis de demande de délimitation de municipalité.*

Détacher de la municipalité scolaire de Chester-Nord, comté d'Arthabaska, les lots portant les numéros 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 127, 129, 130 et 130a, du cadastre de la paroisse de Saint-Norbert et les annexer à celle de Saint-Norbert, même comté.

GÉDÉON OUMET,  
Surintendant.

### AVIS D'ÉRECTION D'UNE NOUVELLE MUNICIPALITÉ SCOLAIRE.

Détacher de la municipalité du canton de Magog, comté de Stanstead, la présente municipalité rurale du canton de Magog, et l'ériger en une municipalité scolaire sous le même nom et sous les mêmes limites qu'elle a pour les fins municipales.

GÉDÉON OUMET,  
Surintendant.

Dépt de l'Instruction publique,  
Québec, 8 janvier 1890.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 12 décembre dernier (1889), de détacher : de la municipalité de Saint-Albert, dans le comté d'Arthabaska, les lots numéros un, deux et trois, du 7e rang de Warwick ; détacher de la municipalité de Stanfold, même comté, les numéros 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, et 26 et le No 16, moins les trois quarts nord-est du dit lot, du 12e rang de Stanfold ; détacher de la municipalité de Saint-Norbert, même comté, les lots numéros 9, 10, 11 et 12 du 6e rang d'Arthabaska, et les numéros 9, 10, et 11 du 7e rang d'Arthabaska, et annexer les dits lots à la municipalité de "Victoriaville," même comté, pour les fins scolaires.

L'avis donné dans la Gazette Officielle du 21 décembre dernier (1889), étant nul et de nul effet.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 17 janvier dernier (1890), de faire les nominations suivantes, savoir :

*Commissaires d'écoles.*

Comté de Charlevoix, Saint-Fidèle.— Rév. M. Parent, en remplacement du Rév. M. Tremblay, qui a quitté la municipalité.

Comté de Charlevoix, Petite-Rivière Saint-François-Xavier.— M. Lucien Tremblay, en remplacement de M. Bénoni Bluteau, qui a quitté la municipalité.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 17 janvier dernier (1890), de détacher de la municipalité de Sainte-Pudentienne, dans le comté de Shefford, la partie qui a été annexée à celle de Saint-Joachim de Shefford, par proclamation du treize de février dernier, et l'annexer à la dite municipalité de Saint-Joachim de Shefford, pour les fins scolaires ; la dite annexion ne devant prendre effet que le premier juillet prochain (1890).

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 27 janvier dernier (1890), de faire les nominations suivantes, savoir :

*Commissaires d'écoles.*

Comté de Rimouski, Sainte-Blandine.— M. Damase Label, en remplacement du Rév. M. St-Laurent, qui a quitté la municipalité.

Comté de Rimouski, Saint-Edmond du Lac-au-Saumon.— M. Lazare Boucher, en remplacement de M. Elzéar Michaud, qui a quitté la municipalité.

## PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT.

Quatre-vingt-dixième conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, tenue le 31 janvier 1890.

Présidence de M. H. O. DORÉ.

Présents : M. l'abbé Verreau, principal de l'Ecole Normale J.-C. ; M. l'abbé Santoire, assistant-principal ; M. H. Desrochers, Ptre ; M. J. Desrosiers, Eccl. ; M. F. X. Valade, ex-inspecteur ; M. J. G. W. McGown, inspecteur ; M. Jos. Leroux, M. D. ; M. M. U. E. Archambault, A. D. Lacroix, F. X. P. Demers, L. A. Boileau, H. B. Granger, T. Allaire, Ed. Colfer, C. Letonturier, J. Thibault, Jos. Brabant, J. A. Brisebois, G. P. E. Famelard, A. P. Gélinas, R. de la Cueva, J. S. Teasdale, B. Meloche, H. Rondeau, H. M. Baulne, J. P. Véber, J. E. Bernier, W. H. Tétrault, L. A. Primeau, U. Barthélemy, I. Nadon, T. M. Reynolds, A. G. Grant, J. B. Paquet, G. E. Pagé, J. McCullen, L. F. R. de Bellefeuille, Thos. Courtney, P. Malone, E. M. Templé, A. Lafond, J. M. Perreault, R. E. Ducharme, J. R. Roch, M. Tremblay, P. E. Poupert, N. Latrémoille, Jos. Curotte, J. Hogan, C. Smith, N. Belisle, N. Nolin, J. Jasmin, Nap. Brisbois et les élèves-maîtres de l'Ecole Normale.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière conférence.

Perception des contributions annuelles.

Le comité nommé à la dernière conférence dans le but d'obtenir du gouvernement de l'aide pour les instituteurs de la campagne qui désirent assister aux conférences pédagogiques, fait son rapport, et à ce sujet, M. A. D. Lacroix, membre de ce comité, communique à l'assemblée les pièces suivantes :

A l'honorable RÉAL-ANGERS, Lieutenant-Gouverneur, Québec.

Qu'il plaise à Votre Honneur.

L'humble requête des soussignés expose respectueusement :

Qu'ils ont été chargés par les instituteurs de la circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier de présenter une requête analogue à celle de leurs confrères de Québec ;

Qu'en conséquence, ils prient Votre Gouvernement de vouloir bien déposer entre les mains du principal de l'École Normale Jacques-Cartier la somme annuelle de *deux cents piastres* pour défrayer les instituteurs de la campagne qui assistent aux conférences pédagogiques.

Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

A. D. LACROIX,  
F. X. P. DEMERS,  
*Membres du Comité.*

Montréal, 10 janvier 1890.

Réponse de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur R. Angers :

Secrétariat provincial,  
Québec, le 15 janvier 1890.

Monsieur,

J'ai l'honneur, par ordre de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, d'accuser réception, par votre voie, de la requête par laquelle vous demandez une somme annuelle de deux cents piastres pour défrayer les instituteurs de la campagne qui assistent aux conférences pédagogiques, et de vous informer que le sujet auquel elle a rapport est sous la considération de Son Honneur.

J'ai l'honneur d'être,  
Monsieur,  
Votre très humble serviteur,

Ph. J. JOLICŒUR,  
*Assistant-Secrétaire.*

A. D. Lacroix, Ecuyer,  
Montréal.

Le Lieutenant-Gouverneur ayant délégué la requête ci-dessus à M. G. Ouimet,

Surintendant de l'Instruction publique, ce dernier écrit à M. A. D. Lacroix la lettre qui suit :

Département de l'Instruction publique,  
Québec, 23 janvier 1890,

Monsieur A. D. Lacroix, instituteur,  
Montréal.

Monsieur,

En réponse à votre lettre du vingt, j'ai l'honneur de vous informer que la requête signée par vous et M. Demers, en date du dix, m'a été référée, et que j'ai fait rapport au Secrétaire de la province par la lettre suivante, savoir : "Relative-  
" ment à la requête des instituteurs de  
" la circonscription de l'École Normale  
" Jacques-Cartier, que vous m'avez  
" transmise le 16 janvier courant, j'ai  
" l'honneur de vous faire rapport que  
" j'approuve cette demande, et que la  
" somme de \$600.00 devrait être accor-  
" dée de ce chef, comme suit : \$200.00  
" pour chacune des circonscriptions des  
" écoles normales Laval et Jacques-  
" Cartier, et \$200.00 pour l'association  
" provinciale des instituteurs protes-  
" tants."

Votre obéissant serviteur,

GÉDÉON OUMET,  
*Surintendant.*

*A propos du FONDS DE RETRAITE.*

M. U. E. Archambault dit que la commission administrative enverra aussitôt que possible à chaque instituteur, concernant sa contribution au Fonds de retraite, un reçu complet des versements faits pour les années passées. Il donne aussi communication de l'état financier suivant :

## ETAT FINANCIER DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

du Fonds de pension des fonctionnaires de l'Enseignement primaire, 30 juin 1889.

## FONDS CAPITALISÉ.

Montant du fonds capitalisé, le 30 juin 1888.....		149,046 95
Revenu de l'année 1888-89.		
Arrérages de retenues.....	908 16	
Réduction sur les pensions (1% sur les traitements des années antérieures à 1880).....	8,565 09	
	Ensemble.....	9,473 25
A déduire, les versements remis et payés à même le capital.....	357 52	
Balance ajoutée au fonds capitalisé.....		9,115 73
Montant total du fonds capitalisé le 30 juin 1889.....		158,162 68

## ETAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR L'ANNÉE 1888-89

## RECETTES.

Retenues de deux pour cent.		
1° Sur la subvention des Ecoles communes.....	3,200 00	
2° " " supérieures.....	1,000 00	
3° Sur les traitements des Ecoles Normales.....	439 75	
4° " " Inspecteurs d'Ecoles.....	588 67	
5° " " Professeurs des Ecoles supérieures.....	35 15	
6° " " Fonctionnaires sous contrôle.....	12,250 92	
7° Sur les pensions payées pendant l'année.....	412 96	
8° Retenues payées directement par les fonctionnaires.....	132 12	
9° Intérêt du fonds capitalisé au 30 juin 1888.....	7,536 82	
10° Subvention du gouvernement.....	1,000 00	
	Ensemble.....	26,596 39

## DÉPENSES.

Montant payé pour les pensions.....	21,653 16	
Versements remis.....	126 44	
Dépenses de la Commission administrative.....	192 60	
	Ensemble.....	21,972 20

Excédent des recettes sur les dépenses.....	4,624 19
Excédent des années 1886 à 1888.....	18,662 37
Balance disponible pour le paiement des pensions.....	\$ 23,286 56

**Extrait du rapport de la séance de la Commission administrative du Fonds de pension des fonctionnaires de l'Enseignement primaire, tenue à Québec, le 10 janv. 1890.**

Sur la proposition de M. P. S. Robins, appuyé par M. J. B. Cloutier, il est résolu :

Que toute personne qui, ne résidant pas dans la province de Québec, reçoit pension pour raison d'âge, devra, avant de toucher telle pension, fournir à la

commission administrative la preuve qu'elle est encore vivante ;

Que toute personne qui, pour cause de santé, reçoit pension, perdra telle pension en cessant de demeurer dans la Puissance du Canada ;

Que la commission voit avec méfiance toute demande de pension donnant pour cause la maladie, de personnes récemment mariées, parce que ces mariages pendant réception de telle pension sont

une preuve *prima facie* qu'il y a retour à la santé ;

Qu'à l'avenir, aucun certificat médical ne sera considéré satisfaisant par la commission, s'il ne contient les détails techniques suffisants sur l'état de santé du fonctionnaire pour permettre à un médecin consulté par la commission, de se prononcer sur la capacité ou l'incapacité du fonctionnaire à enseigner ;

Que dans le cas d'aucune demande de pension dont les droits du fonctionnaire à telle pension ne sont pas suffisamment établis par les pièces justificatives, telle demande étant référée au Surintendant de l'Instruction publique, par la commission administrative, pour plus ample information, celui-ci est autorisé à adresser une formule spéciale à un médecin de son choix devant lequel le dit fonctionnaire devra comparaître, et sur réception de telle formule remplie et signée par le médecin, le Surintendant est autorisé à payer au dit médecin la somme de deux piastres comme honoraire pour ses services professionnels ;

Et que les résolutions ci-dessus soient soumises à l'approbation du Lieutenant-Gouverneur en conseil.

*Vraie copie.*

F. X. COUILLARD, *Secrétaire.*

M. L. A. BOILEAU.—Est-il vrai que par cette loi—ainsi qu'on l'entend souvent dire—les fonctionnaires laïques de l'enseignement primaire soient devenus *ipso facto* fonctionnaires de l'Etat ?

M. U. E. ARCHAMBAULT.—Non ; car pour être fonctionnaire de l'Etat, il faut : 1° être engagé par l'Etat ; 2° être payé par l'Etat ; 3° ne travailler que pour l'Etat. Tel n'est pas le cas pour l'instituteur qui, disons-le avec satisfaction, continue toujours, sous le regard du clergé et sous la direction sage et éclairée du conseil de l'Instruction publique, dont tous les évêques de la province font partie, à se

dévouer tout entier à la grande cause de l'éducation, sans se soucier le moins du monde qu'il peut être un fonctionnaire de l'Etat.

Sur l'invitation de M. le Président, M. L. A. Boileau prend la parole. Pendant une heure environ il a parlé de l'éducation populaire, du rôle de l'instituteur et des moyens les plus propres d'améliorer sa condition sociale.

L'éducation, dit-il, est la première chose, la chose principale pour tout peuple qui désire le progrès, qui veut grandir. Car tout peuple sans éducation est un peuple sans avenir. L'éducation, au contraire, le fait heureux et prospère, le rend fort, et partant ce peuple est craint autant que respecté des autres. Aussi n'est-il pas généralement admis que le progrès matériel d'un peuple dépend d'une manière absolue de son progrès à la fois moral et intellectuel ? Or, qui donc contribue le plus à ce progrès, à ce développement du cœur et de l'intelligence de l'enfant, des enfants du peuple, et partant du peuple lui-même, si ce n'est l'instituteur, encore si méconnu en maints endroits, et dont les services sont loin d'être appréciés d'une manière convenable ?

Cette question si importante de l'éducation, ajoute-t-il, n'intéresse pas seulement celui-ci ou celui-là, elle intéresse tous les individus, elle intéresse tout le peuple, et c'est particulièrement à ses mandataires qu'incombe le devoir le plus sacré de favoriser l'éducation en autant que la chose les concerne et dans la mesure la plus large.

On ne saurait oublier non plus que le progrès de l'éducation dépend pour une large part du bien-être de l'instituteur.

*Améliorer la condition sociale de l'instituteur*, tel est le sujet que M. Boileau traitera au long à la prochaine conférence.

M. le Président remercie M. L. A. Boi-

leau de l'intéressant discours qu'il vient de faire et l'engage fortement à continuer son travail.

Puis, il présente à l'assemblée M. A. G. Grant, qui donne une lecture à la fois intéressante et savante. (On trouvera plus loin ce travail dans une autre colonne du *Journal*.)

M. F. X. VALADE félicite les deux MM. qui viennent de se faire entendre et concourt pleinement dans les remarques de M. L. A. Boileau, qui, dit-il, avec l'esprit fin qui le distingue, avec les talents littéraires qu'il possède, saura rendre intéressant pour nous, le travail qu'il veut bien s'imposer pour la prochaine conférence.

M. le Président invite alors les membres à discuter le sujet suivant: *L'importance et l'utilité de l'enseignement de l'hygiène étant reconnues, quelle est la méthode la plus pratique d'enseigner cette branche dans les écoles ?*

M. L. A. BOILEAU.—Le programme des matières à enseigner étant déjà assez chargé, il n'est pas possible, dit-il, de consacrer un temps quelconque exclusivement pour cette matière, dont l'importance est cependant parfaitement reconnue. Selon lui, la méthode la plus pratique serait d'avoir une série de livres de lecture contenant chacun divers chapitres sur l'hygiène, et dont l'ensemble formerait un cours assez complet sur cette matière.

M. U. E. ARCHAMBAULT.—Ce monsieur partage les idées de M. Boileau, mais, fait-il remarquer, ces livres, nous ne les avons pas; il faut les créer: et quand les aurons-nous pour nous en servir?... Voilà la difficulté. Il verrait aussi avec plaisir quelques instituteurs se mettre à l'œuvre dès maintenant, afin de combler cette lacune. Quant à consacrer un temps spécial pour l'enseignement de cette matière, il est inutile d'y songer, car le programme, tel qu'il est aujourd'hui, est suffisamment chargé.

M. F. X. P. DEMERS dit que le journal

*l'Ecole et la Famille* contient un bon nombre de dictées sur l'hygiène. Le maître pourrait y trouver profit pour les élèves en leur donnant de temps à autre de ces dictées qui, expliquées et commentées par lui-même, constitueraient de véritables leçons d'hygiène.

M. l'abbé VERREAU dit qu'il ne serait peut-être pas bon d'enseigner l'hygiène au moyen de dictées orthographiques; il pourrait arriver alors trop souvent que cet enseignement fût au détriment de la grammaire et *vice versa*.

Pour enseigner cette science avec profit pour l'élève, il faut d'abord que l'instituteur la connaisse. Or, les écoles normales, jusqu'aujourd'hui, n'ont pas été tenues d'enseigner cette branche nouvelle. Il s'ensuit donc, strictement parlant, que les instituteurs ne sont peut-être pas en état d'enseigner cette même branche. Le gouvernement qui bientôt probablement, rendra obligatoire l'enseignement de l'hygiène, devrait envoyer à chaque instituteur un exemplaire du traité d'hygiène par le Dr Séverin Lachapelle, afin que ceux qui auront à enseigner cette matière puissent le plus tôt possible en prendre connaissance.

Il est alors unanimement résolu que le gouvernement distribue à tous les instituteurs de la province le traité d'hygiène du Dr Séverin Lachapelle, lequel traité est approuvé par le conseil de l'Instruction publique.

Sur proposition de M. U. E. Archambault, appuyé par M. F. X. P. Demers, il est unanimement résolu que des remerciements soient votés aux journaux la *Patrie*, la *Minerve*, la *Presse*, l'*Etendard* et le *Monde*, qui ont bien voulu publier l'annonce de cette conférence.

M. J. N. Perreault propose, appuyé par M. L. A. Boileau, que les instituteurs de la ville de Montréal se réunissent à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, samedi, le 15 février, à 7½ hrs p. m.,

dans le but de faire revivre l'ancienne association des instituteurs de la ville.— Adopté.

Proposé par M. F. X. P. Demers, secondé par M. B. Meloche, que la séance soit levée.—Adopté.

NAP. BRISEBOIS,  
*Secrétaire.*

### La discipline à l'école.

Les moyens préconisés pour obtenir une bonne discipline dans une école se résument en ces quelques mots : bonne distribution du temps, leçons utiles et agréables et façons attrayantes de l'instituteur. Là est tout le secret.

Quoi qu'il en soit, nous devons tenir compte de l'âge des enfants qui nous sont confiés, de leur pétulance naturelle, des différences que présentent tant de caractères divers, et souvent même des déficiences de leur éducation première. En effet, transportons-nous, en esprit seulement, au milieu d'une école d'arrondissement. Qu'y trouvons-nous? Quelques enfants dociles et attentifs, c'est le petit nombre. Nous y voyons beaucoup d'élèves nonchalants, remuants, distraits, n'écoutant rien, répondant mal, apprenant à contre-cœur. Nous en voyons d'autres enfin, qui se plaisent à chagriner leurs condisciples et à exciter le courroux de leur maître par leur paresse et leur mauvaise volonté, narguent les bons procédés et abusent de l'indulgence.

Peut-être nous dira-t-on que ce tableau est sombre, que nous prenons les choses extrêmes? C'est peut-être vrai, mais pourtant cela existe. Heureuse l'école où ces mauvais éléments forment l'exception.

Toutes ces irrégularités doivent nécessairement être redressées. Examinons donc les moyens à employer pour y arriver et les fautes à éviter. Voyons d'abord les qualités.

Que doit être l'instituteur pour constituer un vrai pédagogue? Il doit être dans les conditions physiques voulues pour supporter les fatigues de la carrière qu'il a embrassée, aimer les enfants, être dévoué, généreux, indulgent et patient : le calme et la douceur étant ses armes les plus puissantes.

Ces principes généraux posés, passons aux détails.

Et, d'abord, rappelons ce que disait le sage La Fontaine :

“ Patience et longueur de temps  
Font plus que force ni que rage.”

Il importe de montrer ici l'idée fatale que nourrissent certains instituteurs, que l'on ne peut rien obtenir de certains enfants sans crier bien haut, sans montrer un front toujours ridé, sans menacer et même sans frapper. C'est une erreur. Et, cependant, que de jeunes instituteurs s'époumonnent pendant toute une classe, pour imposer le silence, crient à droite, menaçant à gauche, et cela sans résultat. Les enfants ainsi traités craignent, peu leur maître, ils ne l'aiment pas; ils abhorrent la classe et la fuient quand ils le peuvent. Partant, ils n'apprennent rien, et leur éducation est manquée.

D'un autre côté, l'instituteur s'épuise en vains efforts, il se fait du mal, sans profit pour ses élèves.

Malheureusement, beaucoup d'enfants sont rudoyés à la maison paternelle, et l'instituteur est entraîné très facilement à suivre ce déplorable procédé. S'il comprenait bien la puissance de la douceur, de la bonté, de la persuasion, de la réprimande infligée paternellement, la valeur du pourquoi démontré avec le désir unique de faire du bien à l'enfant, si, disons-nous, il voulait résolument essayer ce moyen, il ne tarderait pas à y trouver un grand avantage : il contracterait l'habitude du calme, de la voix mesurée, des procédés doux et polis; les enfants l'aimeraient et chercheraient à lui plaire.



Il est une chose à laquelle certains instituteurs se laissent parfois aller : c'est d'établir une ligne de démarcation entre les enfants pauvres et ceux d'une condition meilleure. La règle doit être la même pour tous, tous ont droit aux mêmes égards. Si l'instituteur trouve bon d'agir de telle façon avec le riche, pourquoi ne pas user des mêmes moyens avec le déshérité de la fortune ? Est-ce parce que les parents de la classe aisée sont généralement plus instruits et s'occupent plus de leurs enfants ? Raison de plus pour soigner l'enfant du prolétaire qui, lui, n'a ni le temps ni les connaissances voulues pour le faire. Peut-être son enfant est-il moins poli, plus vicieux quelquefois. Mais est-il moins sensible aux bons traitements ?

Si donc l'instituteur n'ose se permettre d'expliquer durement à l'enfant riche, s'il n'ose lui infliger la moindre punition corporelle, qu'il n'oublie pas que la nature n'établit aucune distinction entre les enfants, et qu'il doit lui-même agir de la même façon. Rappelons-nous que les enfants du peuple sont l'avenir du pays, qu'ils sont la future cheville ouvrière de notre richesse industrielle et agricole et que, pour ces motifs encore, ils ont droit à notre bienveillance.

Que l'instituteur y réfléchisse bien ; le calme, la douceur et la fermeté doivent être la règle de sa conduite en classe. Ce n'est qu'ainsi qu'il se conciliera l'estime des enfants et des parents, et que son œuvre sera utile et fructueuse.

X.

### La modestie.

La modestie est la sauvegarde de l'innocence ; des habitudes de décence et de modestie contractées dès la plus tendre enfance préservent les jeunes gens du désordre mieux que ne pourraient le faire les remontrances et les leçons.

Les enfants doivent être surveillés avec soin sous ce rapport : naturellement ils n'ont point l'idée de la décence extérieure, parce qu'ils ignorent le vice ; il faut donc leur adresser à ce sujet des prescriptions sévères, et leur faire contracter ces habitudes qui deviennent plus tard comme une barrière et un insurmontable obstacle opposés aux dangereuses séductions des sens.

L'innocence et la modestie donnent à l'enfance une grâce merveilleuse ; par elles, les heureuses qualités du premier âge se conservent jusque dans l'adolescence avec toute leur fraîcheur ; mais celui qui a perdu la modestie et l'innocence court rapidement à la perte totale des mœurs.

Veillez donc attentivement à ce que les enfants conservent cette pureté extérieure, image de la pureté de l'âme.

N'attirez pas l'attention des élèves sur une faute que quelqu'un d'entre eux aurait commise contre la modestie par mégarde ; reprenez-le en particulier : si la faute a été commise en public, punissez-la avec un air de mépris et de dégoût. Vous réussirez mieux ainsi que par des réprimandes et des menaces.

En général, parlez très peu de ce qui pourrait blesser la modestie : à côté de l'avantage de préserver l'innocence est le danger de l'éclairer. Je vous le répète, faites contracter de bonnes habitudes, voilà la seule chose importante. Entendez-vous pour cela avec les parents et obtenez qu'ils établissent dans leur intérieur toutes les précautions que demande le maintien d'une vertu si importante ; si les pères paraissent quelquefois un peu indifférents à cet égard, comptez que les mères vous seconderont de tout leur pouvoir.

Ne regardez pas un enfant qui commet quelques fautes contre la décence extérieure comme immodeste et corrompu ; il y a bien des choses qui, de la part des enfants, ne signifient absolument rien, à

cause de leur innocence même et de leur ignorance. Ne croyez pas facilement au mal ; mais soyez attentif à le prévenir, et empêchez soigneusement que ces fautes ne dégènèrent en habitude.

Je vous renouvelle ici la recommandation de ne jamais permettre que les enfants aient leurs mains ailleurs que sur la table. Ne souffrez pas non plus qu'une section de la classe puisse se cacher devant vous lorsque vous faites la leçon à une autre.

A l'occasion, donnez aux élèves cette leçon : " Ne faites ni ne dites jamais rien quand vous êtes vous seuls ou avec vos camarades, que vous ne puissiez répéter à vos parents.—Dieu vous voit—Dieu veille sur vous, et lit au fond de vos pensées." (Extrait du *Journal d'Éducation*.)

EXERCICES DE MÉMOIRE ET DE  
RÉCITATION.

I

LA VIE.

Pèlerins en ce bas monde,  
Notre navire emporté  
Sur l'onde  
Nous mène à l'éternité.

Dieu, de sa main impassible,  
Manœuvre le gouvernail  
Flexible  
Qui fend les vagues d'émail.

Notre phare est une étoile  
Que suit sur le flot mouvant  
La voile  
Toujours déployée au vent.

Il faut avancer sans cesse ;  
Nul repos pour nous, le sort  
Nous presse  
D'atteindre bientôt le port.

Si nous rencontrons une île  
Promettant de doux plaisirs,  
Agile  
L'esquif trompe nos désirs.

Si de terribles tempêtes  
Éclatent et font fléchir  
Nos têtes,  
Il nous faut savoir souffrir !

Rigide est notre pilote :  
Vainement le pèlerin  
Anglote  
Et murmure sous le frein ;  
Car dans sa volonté ferme  
Dieu fixe à chacun de nous  
Un terme :  
Mettons-nous à ses genoux !  
Contre sa parole sainte,  
Ni murmures superflus,  
Ni plainte,  
Et nous serons ses élus !

LÉON LORRAIN.

II

BERCEUSE.

Toi dont l'âme à peine éclosse,  
Petit ange aux yeux si doux,  
Se berce en un songe rose,  
Dors en paix sur mes genoux.

Comme un rayon de l'aurore  
Empourprant l'azur du ciel,  
Ton front serein porte encore  
Le sceau du souffle immortel.

Tes yeux sont pleins de sourires,  
Ta lèvre ouverte aux baisers,  
Et si parfois tu soupîres,  
Tes pleurs sont vite apaisés.

Près de nous, ta vie est douce :  
Pour épargner à tes pas  
La plus légère secousse,  
Vers toi se tendent nos bras.

Enfant, plus tard, sur la terre,  
Tu marcheras ton chemin,  
Peut-être loin de ta mère  
Et sans l'appui de sa main.

Alors, le long de la route,  
Si ta force fait défaut,  
Dans la crainte ou dans le doute,  
Lève des regards en haut.

Dieu sur nous veille sans cesse,  
Et, quand tu prieras vers lui,  
Sois certain que sa tendresse  
Te prêtera son appui.

Ta paupière reste close,  
Petit ange aux yeux si doux :  
Bercé dans un songe rose,  
Dors en paix sur mes genoux !

NAPOLÉON LEGENDRE.

## DICTÉES ÉLÉMENTAIRES.

(Souligner les interjections et locutions  
interjectives que renferment les  
phrases ci-dessous.)

## I

*Oh !* si la sagesse était visible, de quel  
amour les hommes ne s'enflammeraient  
ils pas pour elle ! (D'OLIVET.)

*Ah !* de quel souvenir viens-tu frapper mon  
(âme ?  
RACINE.)

*Bast ! bast !* Quand on sait s'occuper  
des affaires, on ne s'ennuie jamais nulle  
part. (SAINTÉ-BEUVE.)

Dès qu'il eut fini de chanter, toute  
l'assemblée cria *bravo !* (ACADÉMIE.)

Vous croyez peut-être qu'il se fâcha :  
*eh bien*, non. (ACADÉMIE.)

*Hé !* à qui *diantre* en avez-vous ?  
(DANCOURT.)

*Ah çà !* comment ton fils a-t-il pris ton départ ?  
(C. DELAVIGNE.)

Qui frappe l'air, *bon Dieu !* de ces lugubres  
(cris.  
(BOILEAU.)

*Bon !* mourir quand on a si longtemps com-  
(battu.  
(DESTOUCHÉ.)

*Allons !* je vois que je ne réussirai jamais.  
(MARMONTEL.)

*Pouah !* c'est un diésis que j'avais dans la  
(gorge.  
(RÉGNIER.)

*Peste !* où prend mon esprit toutes ces gentil-  
(lesses ?  
(MOLIÈRE.)

*Ouais !* il me semble que j'entends un  
chien qui aboie, n'est-ce point qu'on en  
voudrait à mon argent ? (MOLIÈRE.)

*Motus*, ne parlez pas de cela.

(ACADÉMIE.)

*Oh bien !* je vous apprendis que vous vous  
(abusiez.  
(REGNARD.)

## II

*Eh !* quel spectacle est préférable  
Au spectacle touchant des heureux qu'on a  
[faits !  
(LÉONAUD.)

*Hélas !* de l'avenir vains juges que nous som-  
[mes,  
Ignorer et souffrir, voilà le sort des hommes !  
(DEUILLE.)

Malgré vous et les vôtres,  
On vous fera bien voir.— *Bah !* j'ai ai bien vu  
(d'autres.  
(FABRE D'EGLANTINE.)

*Baste !* ce n'est pas peu que deux mille francs,  
[dus  
Depuis deux ans entiers, vous soient ainsi ren-  
[dus.  
(MOLIÈRE.)

Il vous plaint, il vous aime,  
Mais *chut !* voilà quelqu'un.  
(ANCELOT.)

*Or çà*, sire Grégoire,  
Que gagnez-vous par an ?  
(LA FONTAINE.)

*Oh ! dame*, interrompez-moi donc si  
vous voulez. Je ne saurais disputer si  
l'on ne m'interrompt. (MOLIÈRE.)

*Ciel !* quel nombreux essaim d'innocentes  
(beautés !  
(RACINE.)

*Alerte ! alerte !* voici nos gens qui accou-  
rent. (LITTRÉ.)

*Holla*, gardes. qu'on vienne !  
(RACINE.)

*Miséricorde ! Ah ciel !* je me meurs, je suis  
(morte.  
J'étouffe. *Ouf ! ouf !* la peur m'empêche de  
(parler.  
(RÉGNIER.)

Et mes lettres, les avez-vous portées à  
à la poste ? *Hein ?* (BRUEYS.)

*Halte-là*, monsieur, vos propos sont  
inconvenants. (ACADÉMIE.)

J.-O. C.

DICTÉES D'ORTHOGRAPHE  
USUELLE.

L'ami que nous avons retrouvé dans  
les jours d'abandon est le plus touchant  
des bienfaiteurs.— Cette rue est bouchée  
par un abatis de maisons.— Les abcès  
sont toujours le résultat d'une inflamma-  
tion.— Chaque société de moines élit son  
père, son abbé.— Cet enfant s'abêtit de  
plus en plus.— Le terrain s'abaisse, et  
ouvre un abîme.— Je ne veux pas d'un  
sang abject comme le tien.— Son cœur  
sensible et bon abjura sincèrement toute

rancune.— L'aboi de ce chien est fort importun.— Le vin s'abonnit dans une cave fraîche.— Les abords de cette place sont dangereux.— Je voulais en secret vous aboucher tous deux.— Le loup hurle et n'aboie pas.— Le champ aboutit à un marais.— L'abrégé de la loi, c'est la charité.— Le sauvage qui coupa ces branches pour se faire un abri ne fut point architecte.— L'excès du vin dégrade l'homme, aliène sa raison pour un temps, et l'abrutit à la longue.— Personne ne parle de nous en notre présence comme il en parle en notre absence.— Cet écrivain est fort abstrus.

## II

Il claboude contre tout le monde.— La déglutition conduit les aliments dans l'estomac.— La puissance de succion se trouve à l'extrémité du nez de l'éléphant.— L'état de stagnation de l'air et de l'eau est bientôt suivi de la corruption.— La maladie commença par une courbature.— Les lèvres de la plaie s'agglutinent.— Vous obstruez le passage.— Le cornet en main, l'adroit joueur calcule un hasard incertain.— Il a été vigoureusement flagellé.— La vague recouvre le sillage du navire, et le trajet de l'homme se perd dans l'immensité.— La richesse du sol agglomère les hommes dans cette contrée.— Il a supporté son malheur avec un stoïcisme admirable.— C'est un homme qui éclabousse tout le monde.— Il y a bien du suc dans cette viande.— Les stries, les filets de plomb qui se trouvent ordinairement dans le verre brisent les rayons, et altèrent la pureté de l'image.— Il y a deux cents ans que la clarinette a été inventée.— Le trône était placé sur une estrade.— La langue lui va comme un claquet de moulin.— La cloche sonne le premier office.— Cette médecine lui a fait rendre des glaires.— Le flageolet a été porté à une quarte au-dessus de la huitième octave.— Cet homme est très sensible à la gloriolo.— La courge est le type des

cucurbitacées.— La colique cause d'horribles contorsions.— La cornue sert en chimie à distiller, à dissoudre et à décomposer les corps.— Le feu ayant gagné la chambre, le plancher s'effondra.

## III

Sous l'influence d'un air chaud et humide, on voit régner les affections muqueuses et adynamiques.— Les amarantines sont des plantes à feuilles nues opposées.— Le plus sûr moyen de guérir les asphyxiés, c'est de les porter au grand air, de leur faire inspirer du gaz oxygène, ou respirer du gaz ammoniac comme stimulant.— Le principal caractère de l'atrophie est la diminution de volume de la partie affectée.— Dans les ballons à gaz hydrogène, l'aéronaute, une fois lancé dans les hautes régions, n'a presque aucun soin à prendre, et peut se livrer à toutes les recherches physiques qu'il a projetées.— Les mots écran, nacre, rance et crâne sont des anagrammes les uns des autres.— Les langues analogues sont celles dont la syntaxe est soumise à l'ordre analytique, parce que la succession des mots dans le discours y suit la gradation analytique des pensées.— La saignée est souvent un très bon hémostatique.— L'acide antimonique diffère de l'acide antimoniéux par une plus grande proportion d'oxygène.— Le hasard semble parfois se complaire à confronter dans des antithèses, tantôt mélancoliques, tantôt effrayantes, l'œuvre de la nature et l'œuvre de la société.— Les veaux marins, les loutres, les castors, les crocodiles, etc., sont des animaux amphibies.— Les analeptiques se divisent naturellement en deux classes, les médicamenteux et les alimentaires.— Le concile de Trente a anathématisé la doctrine de ceux qui disent que le libre arbitre ne peut résister à la grâce.— L'anémie qui succède à des hémorragies abondantes est un des phénomènes de ces affections.

#### IV. UTILITÉ DE LA GÉOGRAPHIE HISTORIQUE.

La géographie contribue à éclairer l'étude des mouvements des masses humaines. Elle constate l'établissement et la fondation des Etats dans les différents pays ; elle montre aux yeux, le doigt sur la carte du globe, ce qu'il y a de matériel et de tangible en quelque sorte dans la vie de l'humanité. Elle explique en grande partie par le climat et le relief du sol l'évolution des races, les révolutions des empires, les perpétuels changements des frontières. Cependant elle ne prétend pas trouver seule des raisons à tout. Il y a dans chaque nation une sorte d'âme collective, un génie propre qui, peu à peu, se dégage des fatalités géographiques, qui tend progressivement à agir avec plus d'indépendance et de force, qui se raidit même contre les choses, et s'efforce à son tour de les modifier, bien qu'elle ne puisse jamais entièrement les vaincre. Ainsi naît et se développe la civilisation, dont l'histoire aura chaque jour des rapports de moins en moins étroits avec la géographie. Mais au début des sociétés humaines, l'homme est par mille liens comme le prisonnier de la nature ; la géographie et l'histoire sont inséparables. (FONCIN.)

#### V. DE L'ESPRIT DE SOCIÉTÉ.

Dans les relations de toute sorte (ou de toutes sortes) que les hommes ont entre eux pour la vie commune, soit de simple conversation, soit d'affaires, il y a des gens qui cherchent à se rendre agréables à tout le monde. Dans le désir de plaire, ils approuvent toujours tout ; ils ne contredisent sur rien, croyant que c'est un devoir de ne faire de peine à qui que ce soit parmi les personnes qu'ils rencontrent.

Il y a d'autres gens qui, d'un caractère tout contraire à ceux-là, prennent le contre-pied en toutes choses (ou en toute

chose) et ne s'inquiètent jamais de la peine qu'ils peuvent causer : ce sont ceux qu'on appelle gens moroses ou querelleurs.

On voit, sans qu'il soit besoin de le dire, que ces deux dispositions sont dignes de blâme, et qu'il n'y a de louable que la disposition moyenne, qui fait qu'on accueille ou qu'on écarte comme on doit les personnes et les choses qu'on doit accueillir ou écarter. (D'après ARISTOTE.)

J.-O. C.

#### DIFFICULTES ORTHOGRAPHIQUES

Quand le *tac* se met dans un troupeau, il le fait périr entièrement.

(POITEVIN.)

Le typographe *taque* une forme.

Vous savez bien, monsieur, qu'un des devants de mon pourpoint est couvert d'une grande *tache* de l'huile de la lampe.

(MOLIÈRE.)

Instruire, persuader, émouvoir, sont la *tâche* de l'éloquence en général ; mais, selon le sujet, elle s'adresse plus directement à l'esprit ou à l'âme.

(MARMONTEL.)

Il mit à part la graisse, la queue, et toutes les graisses qui couvrent les intestins, la *taie* du foie, et les deux reins avec la graisse qui y est attachée.

(SACI.)

Il se *taît* et fait le mystérieux sur ce qu'il sait de plus important, et plus volontiers encore sur ce qu'il ne sait pas.

(LA BRUYÈRE.)

Avant que ce jeune homme *t'ait* causé plus de chagrin, renvoie-le sans tarder.

O trop aveugle Calypso, tu *t'es* trahie toi-même ; te voilà engagée et les ondes du Styx, par lesquelles tu as juré, ne te permettent plus aucune espérance.

(FÉNELON.)

Sois reconnaissant envers *tes* parents puisqu'ils t'ont donné le jour. *Tes* en-

fants, en suivant ton exemple, récompenseront ta piété par leur amour filial.

Les sauvages se servent du *têt* des tatous à plusieurs usages : ils le peignent de différentes couleurs ; ils en font des corbeilles, des boîtes et d'autres petits vaisseaux solides et légers.

(BUFFON.)

Le *taillon* était une imposition de deniers considérée comme un supplément de la taille.

Souvent nous *taillons* un arbre qui a été mal conduit pendant plusieurs années consécutives, ou qui a souffert de la grêle, de la gelée, uniquement pour le rétablir.

Le *tain* de cette glace, de ce miroir est gâté.

(BESCHERELLE.)

On dit que ton front jaune et ton *teint* sans couleur Perdit en ce moment son antique pâleur.

(BOILEAU.)

As-tu remarqué ses cheveux noirs ? Ils sont *teints*, aussi bien que ses sourcils et ses moustaches.

(LE SAGE.)

Et les zéphirs légers, voltigeant sur le *thym*, Nous rapportent le soir les parfums du matin.

(LEMIERRE.)

Après que le vaisseau est bâti ou radoubé, ou laisse entrer la marée qui l'enlève de dessus les *tins* et le met à flot.

(COLBERT.)

Le lion *tint* conseil, et dit : Mes chers amis,  
Je crois que le ciel a permis  
Pour nos péchés cette infortune :  
Que le plus coupable de nous  
Se sacrifie aux traits du céleste courroux ;  
Peut-être il obtiendra la guérison commune.

(LA FONTAINE.)

J.-O. C.

PHRASES A CORRIGER.

1. Ce n'est que d'une manière sommaire que l'analyse littéraire peut être faite : vouloir relever toutes les finesses de pensées ou de sentiments, les traits, les détails de l'expression, constituerait une perte de temps bien inutile.

2. La tannée contient une forte proportion d'acide tannique extrêmement contraire à la végétation, ce qui la faisait utiliser dans les allées de jardin pour empêcher qu'elles se couvrirent d'herbes.

3. Aujourd'hui la culture maréchaire s'empare de la tannée, et bientôt, à son exemple, l'agriculture l'utilisera.

4. Il faut tenir les auges très propres, enlever la nourriture que les animaux ont laissé d'un repas à l'autre ; leur fournir une abondante litière et souvent renouvelée.

5. L'agitation (relative à la question des biens des Jésuites) a été produite plus par les événements qui se sont succédés depuis 1888 que par la loi elle-même.

6. Hier matin deux hommes sont tombés en bas d'une pile de planches, et se sont faits des blessures assez graves.

7. La pêche du maquereau ayant manqué cette année, les habitants de Provincetown, Mass., se sont demandés ce qu'ils allaient faire pour protéger leur industrie.

8. Elle ne s'était plaint d'aucune indisposition et elle vaquait à ses occupations ordinaires lorsque la mort l'a frappée.

9. Quelque juste que puisse être leur cause, et quelque soit l'excellence du mobile qui les poussait (les étudiants en médecine), ils ont agi inconsidérément.

10. Si d'autres feuilles bleues apportent au débat de nouveaux éclaircissements qui exonorent le lieutenant-gouverneur des Territoires, nous ne manquerons pas de les enregistrer.

11. Nous ne doutons pas que le chef X. remédiera à cet état de choses, sans tarder.

12. Une république, fût-elle établie en Espagne, elle ne consentirait jamais à la séparation de Cuba.

## CORRECTIONS.

1 .....constituerait une perte de temps (retranchez les deux mots *bien inutile*).

2 .....pour empêcher qu'elles ne se couvrissent d'herbes.

3. Aujourd'hui, la culture maraîchère..

4. Il faut tenir les auges très propres, enlever, d'un repas à l'autre, la nourriture que les animaux ont *laissée*, leur fournir une abondante litière et souvent *renouvelée*.

5 .....qui se sont *succédé*.....

6. Hier matin, deux hommes sont tombés en bas d'une pile de planches, et se sont *fait* des blessures assez graves.

7 .....se sont *demandé*.....

8. Elle ne s'était *plainte* d'aucune indisposition,....

9 .....et *quelle que* soit l'excellence.....

10 .. ...qui *exonèrent* le lieutenant-gouverneur des Territoires.....

11 .....que le chef X. *ne remédie* sans tarder.....

12. Une république, fût-elle établie en Espagne, ne consentirait.....

J.-O. C.

## EXERCICES DE CALCUL.

I. Si 12 œufs valent 30 centins, combien valent 9 œufs?

Réponse : 22½ centins.

Solution :

$$\frac{30 \times 9}{12} = \frac{30 \times 3}{4} = \frac{15 \times 3}{2} = \frac{45}{2} = 22\frac{1}{2} \text{ cts}$$

II. Combien valent 800 grammes de viande à fr. 1.62 le kilogramme?

Réponse : 1 fr. 32.

Solution :

$$\frac{1.65 \times 800}{1000} = \frac{1.65 \times 4}{5} = .33 \times 4 = \text{fr. } 1.32.$$

III. ¼ de verge de drap ont coûté \$2.16. Combien coûte la verge?

Réponse : \$2.70.

Solution :

$$\frac{2.16 \times 5}{4} = 54 \times 5 = \$2.70.$$

IV. J'ai acheté les ¾ d'un fromage de 72 livres. Combien vaut le reste à 15 centins la livre?

Réponse : \$6.75.

Solution :

$$\frac{72 \times 5}{8} = 9 \times 5 = 45 \text{ livres} = \text{ce qu'il reste du fromage ;}$$

$$.15 \times 45 = \$6.75 = \text{ce que vaut ce reste.}$$

V. On a dépensé la ½, puis le ¼ d'une somme de \$96. Combien a-t-on dépensé?

Réponse : \$80.

Solution :

$$\frac{\$96}{2} = \$48 = \text{ce qu'on a dépensé la 1re fois ;}$$

$$\frac{\$96}{3} = \$32 = \text{ce qu'on a dépensé la 2de fois ;}$$

$$\$48 + \$32 = \$80 = \text{ce qu'on a dépensé en tout.}$$

VI. Quel est le 5% de \$83?

Réponse : \$4.15.

Solution :

$$\frac{83 \times 5}{100} = \frac{83}{20} = \$4.15.$$

VII. Trois entrepreneurs s'associent pour exécuter un travail qui leur sera payé \$1128.40. Le premier y envoie 12 ouvriers pendant 6 jours, le second 10 ouvriers pendant 8 jours, et le troisième 8 ouvriers pendant 2 semaines. Que revient-il à chaque entrepreneur?

Réponse : \$327.60 au 1er ; \$364 au 2nd ; \$436.80 au 3ième.

Solution :

12 × 6 = 72 journées d'homme, part de travail du 1er entrepreneur ;

10 × 8 = 80 journées d'homme, part de travail du 2nd entrepreneur ;

8 × 12 = 96 journées d'homme, part de travail du 3ième entrepreneur ;

72 + 80 + 96 = 248 journées de travail, temps qu'a nécessité l'entreprise ;

$\frac{1128.40}{248} = \$4.55$ , valeur d'une journée d'homme ;  
 $4.55 \times 72 = \$327.60$ , part du 1<sup>er</sup> entrepreneur ;  
 $4.55 \times 80 = \$364.00$ , part du 2<sup>nd</sup> entrepreneur ;  
 $4.55 \times 96 = \$436.80$ , part du 3<sup>ième</sup> entrepreneur.

VIII. Un pharmacien achète une certaine substance à raison de fr. 60 le kilogramme. Il détaille cette substance dans des boîtes qui en contiennent 4 décagrammes 5 décigrammes, et se vendent fr. 3.25 chacune. Quel bénéfice réalise-t-il par la vente de 150 boîtes, s'il se procure les boîtes vides au prix de 8 fr. le cent ?

*Réponse* : 111 francs.

*Solution* :

$4.05 \times 150 = 607,5$  décagrammes, ou 6 kilogr., 075, contenu des 150 boîtes ;  
 Fr.  $60 \times 6.075 =$  fr. 364,50, coût du contenu des 150 boîtes ;  
 Fr.  $364,50 +$  fr. 12,00 (coût des boîtes elles-mêmes) = fr. 376,50, coût des 150 boîtes remplies ;  
 Fr.  $3.25 \times 150 =$  fr. 487,50, produit de la vente des 150 boîtes ;  
 Fr.  $487,50 -$  fr. 376,50 = fr. 111, bénéfice réalisé.

IX. Une personne a placé une certaine somme à 4½%, à intérêt simple et pendant 10 ans 5 mois 20 jours ; avec cet intérêt, elle a fait l'acquisition d'un terrain ayant une surface de 36 ares 5 centiares, à fr. 0.34 le mètre carré. Quelle est cette somme ?

*Réponse* : Fr. 2600.95.

*Solution* :

36 ares 5 centiares = 3605 centiares, ou mètres carrés.  
 Fr.  $0.34 \times 3605 =$  fr. 1225,70, prix du terrain acheté, ou intérêt que la somme cherchée a produit à 4½% pendant 10 ans 5 mois 20 jours, soit 10 ans  $\frac{17}{8}$ .

La somme cherchée =  $\frac{\text{Fr. } 1225,70 \times 100}{4\frac{1}{2} \times 10\frac{17}{8}} =$   
 $\frac{122570}{47\frac{1}{2}} = \frac{980560}{377} =$  fr. 2600,95.

X. Une cuve cylindrique de 1<sup>m</sup>,5 de haut et de 0<sup>m</sup>,8 de rayon est pleine de vin qu'on cède pour fr. 2332.10 en faisant ainsi un bénéfice de 10% sur le prix d'achat. Quel est le prix d'achat par litre ?

*Réponse* : 70 centimes.

*Solution* :

La surface de la base de la cuve = le produit du carré du rayon par le rapport du diamètre de la circonférence :  
 $0.8 \times 0.8 \times 3.1416 = 2,010504$ , soit 2,01.  
 La capacité de la cuve = le produit de la surface de la base par la hauteur :  
 $2,01 \times 1,5 = 3$  mètres, 015 cubes, soit 3015 décimètres cubes ou litres.  
 Le prix de vente d'un litre =  $\frac{\text{Fr. } 2332,10}{3015} =$

fr. 0.77..., soit fr. 0.77.  
 Le prix d'achat d'un litre =  
 $\frac{\text{Fr. } 0.77 \times 100}{110} = \frac{0,77 \times 10}{11} =$   
 $0,7 \times 10 =$  fr. 0.70.

J.-O. C.

## TRIBUNE LIBRE.

### Revue scolaire.

Il est encore question, en France, de remanier les programmes universitaires, en vue d'étendre, dans une mesure très large, la part des exercices du corps. On se plaît à répéter qu'avant d'avoir des bacheliers, il faut avoir des hommes. Le projet est louable, pourvu qu'on n'ajoute pas le surmenage physique au surmenage intellectuel.

La tendance générale est vers l'extension des programmes, et en même temps vers la réduction des heures de travail de chaque jour.

La conséquence logique de ces tendan-



ces est qu'il faudrait se résoudre à augmenter le nombre des années consacrées à l'éducation de la jeunesse: mesure qui serait mal vue des gens pressés d'arriver à un diplôme, et d'y arriver à peu de frais.

\* \* \*

Un fait scolaire important vient de s'accomplir à Athènes, cette ville autrefois si illustre dans les lettres: c'est la fondation d'un collège catholique par les soins de Mgr Marango, archevêque. Le pape Léon XIII a contribué pour 40,000 francs dans les frais de fondation, et la direction des classes est confiée, avec l'agrément du Saint-Père, à des religieux français, les Oblats de saint François de Sales; les élèves suivront les cours de l'Université.

Cet établissement contribuera sûrement à répandre la langue française, qui est aussi la langue du Canada, et à maintenir les sympathies que, depuis si longtemps, le peuple grec manifeste pour la France.

\* \* \*

Ce n'est pas sortir du domaine des faits scolaires que de parler des livres, "qui jouent un rôle de plus en plus important dans la collection des étrennes." La *Semaine religieuse* du diocèse de Paris appelle l'attention des familles chrétiennes sur le danger de certains ouvrages de vulgarisation scientifique; et elle cite trois noms d'auteurs que l'on ne saurait faire lire de confiance: MM. Figuiet, Flammarion et de Fonvielle.

"Trop souvent, dit-elle, M. Figuiet fait invasion dans les doctrines philosophiques et religieuses, qui ne sont pas de son domaine; c'est ainsi qu'il professe des théories contraires à l'enseignement catholique par rapport aux époques historiques; de même il enseigne gravement une sorte de métempsycose modifiée, et imagine les plus singulières théories. Qu'on en juge par ce passage, que nous

extrayons d'une critique fort bien faite d'un de ses livres:

"Relativement aux enfants morts en bas âge, M. Figuiet, qui ne trouve pas satisfaisante la doctrine de l'Eglise, formule ainsi la sienne: "On admet, dans cette doctrine, que lorsqu'un enfant meurt en bas âge, c'est-à-dire avant l'âge d'un an (qui est celui de la dentition achevée), son âme reste sur la terre, et ne passe pas, comme celle des hommes faits, à l'état d'être surhumain. L'âme d'un enfant de douze mois est encore à l'état rudimentaire."

"...On serait tenté de demander à notre auteur s'il a bien toutes ses dents.

"M. Flammarion, en même temps qu'il rédige des articles de vulgarisation, écrit dans les journaux des articles scientifiques. Naguère, dans le journal le *Voltaire*, il publiait, sur l'origine de la femme, un article dont voici le commencement et la conclusion:

"Que l'homme descende du singe, c'est accordé. Ce notable perfectionnement est, en définitive, sa plus grande gloire.....— "Recevez, anges de nos rêves, l'hommage de notre reconnaissance, et n'allez plus au confessionnal, vous agenouiller aux pieds d'un homme alourdi par la carapace du péché originel."

Ces citations suffisent pour démontrer que la lecture de ces deux auteurs n'est pas sans danger; on peut en dire autant des ouvrages de M. de Fonvielle, dans lesquels percent, à chaque instant, l'incrédulité et le sarcasme à l'égard de la religion.

\* \* \*

On écrit de Fribourg (Suisse) à un journal de Paris:

"Une heureuse nouvelle nous arrive de Rome. Le Saint-Père, cédant aux désirs de notre gouvernement, vient d'accorder aux Dominicains la permission de venir fonder dans notre ville une faculté

de théologie. C'est, pour notre université naissante, une fortune inespérée, qui aura du retentissement au delà de nos frontières.

“ La fondation de l'Université catholique de Fribourg, qui tient du prodige, est due à deux hommes de cœur et de foi : M. Python, conseiller d'Etat, et M. Decurtins, conseiller national.

A M. Python revient l'honneur d'avoir trouvé les ressources financières, et d'avoir su rendre populaire, dans notre canton, l'idée de fonder une école de hautes études.....

“ Quant à N. Decurtins, il a été l'âme de cette institution nouvelle..... Chargé d'une mission confidentielle, il a parcouru l'Europe, et il a su enrôler les professeurs les plus distingués..... Nos deux facultés de droit et des lettres sont à la hauteur de toutes les autres universités suisses..... Restait la faculté de théologie. On ne pouvait songer aux Jésuites, qui sont proscrits par la constitution fédérale. M. Decurtins a eu l'heureuse idée de s'adresser aux Dominicains ; il est allé lui-même à Rome, prendre les derniers arrangements avec le Souverain Pontife et le général des Frères Prêcheurs.... Fribourg est une ville admirablement placée pour devenir un centre d'études. La science allemande et la culture française peuvent s'y rencontrer sur le terrain d'un pays neutre, et surtout dans la région sereine et pacifique de la foi.... ”

\* \* \*

La question des écoles confessionnelles est toujours ouverte. Aux Etats-Unis, on a cru la résoudre par la suppression de l'enseignement religieux ; on a prétendu séparer la morale du dogme. Un demi-siècle a passé sous cette législation, et les catholiques, qui sont d'ailleurs en minorité, ont dû fonder et entretenir des écoles paroissiales, pour assurer à leurs enfants le bénéfice de l'enseignement religieux.

D'après le *Forum*, grande revue de

New-York, les catholiques n'acceptent nullement la loi scolaire actuelle ; ils en poursuivent actuellement l'abrogation, et selon Mgr McQuaid, évêque de Rochester et auteur de l'article du journal américain, ils se flattent d'arriver, à bref délai, à en réformer les principales dispositions, notamment celle qui met au compte de l'Etat les frais d'école, là même où les parents peuvent aisément supporter cette dépense.

A Rochester, les écoles paroissiales catholiques qui reçoivent près de 6,000 enfants, sont entièrement à la charge de la population catholique, qui, en outre, paie sa part des 240,000 dollars que coûtent les écoles publiques.

“ L'an dernier, raconte Mgr McQuaid, les enfants d'une de mes écoles de paroisse jouaient, après l'étude, avec de jeunes protestants qui suivaient l'école publique. En plaisantant, un enfant catholique dit à un camarade protestant :

“ Tu es bien heureux que mon père à moi paye tes frais d'école.—Ce n'est pas vrai, reprit l'autre enfant ; ce serait une injustice ; ton père paye pour toi, et le mien pour moi.”

“ La discussion s'échauffa, les amis prirent ainsi parti...., et finalement, on décida d'aller poser la question au père du jeune catholique, qui précisément était un homme de loi.

“ On devine quelle fut la réponse ; et je puis attester que le petit monde ainsi mêlé à ce débat n'hésita pas à déclarer la loi inique, et à opiner pour qu'elle fût réformée au plus tôt.”

En terminant son article, l'évêque de Rochester indique deux moyens de réforme, dont voici le second : “ Laisser chaque confession disposer de la taxe payée par ses adeptes : catholiques, épiscopaliens, presbytériens, auraient leurs écoles, mais ne seraient plus obligés de contribuer à l'entretien d'écoles publiques dans lesquelles leurs enfants ne mettent pas les pieds.”

Nous citons volontiers ces paroles, parce que nous y trouvons un nouvel éloge du système scolaire canadien.

A. M.

### Revue scientifique.

La ville de Paris est dominée par la Butte Montmartre, sur laquelle s'élève la magnifique église du Sacré-Cœur, à peu près comme la ville de Montréal est dominée par le Mont-Royal, auquel on monte par un ascenseur à câble sans fin, établi il y a quelques années.

L'analogie va se poursuivre par la construction, déjà fort avancée, du tramway funiculaire, dit de Belleville, qui doit conduire de la place de la République (quartier de Belleville) à la place de l'Eglise (Montmartre), et ramener à Belleville.

Il y a sept stations dans le trajet; mais le câble sans fin circulera d'une manière continue; une griffe maintiendra le câble adhérent à la voiture pour la marche, et laissera le câble libre pour les arrêts.

Le câble est formé de six torons, dont chacun renferme douze fils d'acier; il est actionné par deux machines Corliss, de 50 chevaux chacune. On espère que le tramway funiculaire sera mis en service au mois de mars ou d'avril 1890.

\* \* \*

M. Brunet, liquidateur de la compagnie du Canal de Panama, a institué une commission internationale d'études, composée de 12 ingénieurs.

« Depuis sa constitution, dit la *Revue Gazette*, cette commission a examiné tous les documents, plans et rapports relatifs aux travaux, qui se trouvaient dans les archives de la compagnie de Panama.

« Elle a entendu les ingénieurs et employés ayant séjourné dans l'isthme, qui pouvaient lui fournir des renseignements

utiles, et elle continuera à recevoir les dépositions de tous les auteurs de projets d'achèvement... Ces travaux préliminaires sont d'ailleurs subordonnés aux résultats de l'enquête que va faire dans l'isthme et sur les chantiers, une sous-commission de cinq membres, qui se sont embarqués le 10 décembre 1889, à Saint-Nazaire, à bord du paquebot *Amérique*, se rendant à Colon.

\* \* \*

Parmi les questions qui relèvent des sciences sociales, celle des logements des familles d'ouvriers peut compter comme étant de première importance. C'est à ce titre qu'il convient de signaler l'œuvre accomplie récemment par la Société philanthropique de Paris, qui, après bien d'autres œuvres utiles, a consacré une somme de 550,000 francs, don de Michel Heine, à construire successivement deux maisons, dont la dernière, après avoir été bénite par un membre du clergé, est prête à abriter 48 familles ouvrières.

Chaque logement se compose de deux chambres avec cheminée en marbre, d'une cuisine plus ou moins grande avec fourneau et pierre d'évier, d'un water-closet et d'un vestibule; toutes les pièces sont parquetées, et éclairées au gaz. Un robinet d'eau de source est placé sur l'évier. Par une ouverture pratiquée dans le mur, chaque locataire peut jeter les ordures ménagères dans un grand tube les conduisant au rez-de-chaussée, dans un wagonnet que les boueux videront chaque matin.

Le loyer annuel de ces habitations varie de 200 à 300 francs (\$40 à 60 dollars, soit \$3.33 à \$5.00 par mois). Que n'avons-nous de ces maisons-là à Montréal!

D'après la volonté du donateur, le revenu doit être appliqué à la construction de nouvelles habitations économiques. Ici donc, la spéculation cède complètement le pas à l'amour de la classe ouvrière.

\* \* \*

“ Et moi aussi, écrit le chroniqueur scientifique d'un journal parisien, j'ai été pincé par le mal à la mode, la ridicule *influenza*... J'ai d'abord ressenti un malaise vague; puis des douleurs erratiques dans les mollets, les cuisses et les genoux, les bras et les épaules. Ensuite, une courbature générale, les reins très douloureux; fièvre carabinée, manque d'appétit et nau-sées.

“ A l'encontre de ce qui a lieu dans la grippe ordinaire, je n'avais aucune complication catarrhale: je ne toussais, ne mouchais ni ne larmoyais; enfin je n'étais pas abruti, ce qui a généralement lieu dans la maladie qu'on est convenu d'appeler grippe.

“ J'ai observé une diète sévère, et j'ai pris quelques cachets de sulfate de quinine pour abattre la fièvre. J'ai gardé le lit, en me réchauffant les pieds avec des cruchons d'eau chaude. Quarante-huit heures après, j'étais guéri et levé.”

A Paris, on avait espéré que le retour du froid sec, à la fin du mois de décembre, enrayerait l'épidémie d'influenza; il n'en a rien été: au début, la maladie s'est montrée bénigne; mais ensuite le nombre des décès s'est accru sensiblement. Le docteur Ollivier a été l'un des premiers à signaler la gravité du mal, et le docteur Germain Sée a émis l'avis qu'il ne fût pas trop parlé de la bénignité de l'épidémie: “ Il y a désormais, a-t-il dit, des mesures préventives à prendre, sinon on court les chances d'une bronchite ou d'une pneumonie. Si, au début, on avait tenu ce langage, qui, en somme, n'a rien d'alarmant, on aurait pu sauver peut-être bien des gens qui sont morts pour avoir négligé les traitements de la première heure.”

Nous avons eu, à Montréal même, des exemples qui confirment douloureusement cette manière de voir.

Des observations faites à l'hôpital La-

riboisière, il résulte que l'influenza est accompagnée d'éruptions passagères, et compliquée souvent de broncho-pneumonie et de bronchite capillaire.

L'influenza, traitée convenablement, ne présente pas de danger sérieux, et se guérit en moins de cinq jours. Mais lorsqu'elle atteint des personnes ayant déjà quelque affection chronique des bronches et du cœur, le pronostic devient des plus graves.

\* \* \*

On doit à un ingénieur allemand un système de pavage en caoutchouc, qui a été essayé d'abord sur un pont, à Hanovre. On en a été si satisfait, que la ville en fait une seconde application sur une longueur d'un mille. A Berlin, on a déjà pavé une rue tout entière de cette manière, et un autre essai se fait à Hambourg.

Il paraît que ce pavage est dur comme la pierre, et qu'il ne souffre ni de la chaleur ni du froid; il est silencieux, non glissant, et très durable.

A. M.

#### Thoughts on Educational Matters.

(Read before the Catholic Teachers' Association of Montreal, January 31st, 1890.)

*Mr. President and Gentlemen,*

At the request of an esteemed friend, and not by any means, *proprio motu*, I have ventured to address to you the following scattered *thoughts on educational matters*; but if any one in this learned assembly expects to find therein something new, or more scientifically expressed than has been repeatedly done already during these semi-annual conventions, I can assure him that he is doomed to disappointment. That there should be anything new in the art of teaching is itself a matter of surprise. Schools must have existed previous to the deluge: for we meet with the expression: “Behold is it not written in the book of Enoch?” The apostle St.

Jude also quotes a passage from it in his solitary epistle

Now Enoch flourished long anterior to Noah; in fact before Methusela, whose grand-father he was. Consequently, it must be admitted that sufficient time has elapsed since that remote period to have produced a system of pedagogy, from which, as from the laws of the Medes, it would be heresy to deviate. Such, however, is far from being the case. Nearly every year produces a crop of new methods of teaching. We are inundated with new and improved text books for the acquiring of Latin and Greek, French and English. We have systems of Arithmetic by the score, each pretending to surpass its predecessor, in other words, to be the *nec plus ultra* of its class. It must be confessed, however, that notwithstanding all these multiplied aids to smooth and shorten the path of science, the teacher of to-day is ready to exclaim with a celebrated mathematician of old: "There is no royal road to geometry." Neither, Mr. President and Gentlemen, is there a royal road to any thing else that is worth the trouble of acquiring. We have for instance a great variety of easy methods for the piano, the organ, the violin, flute &c. I am not aware of the existence of any easy method for the jewsharp, mouth and hand organ; but with the exception of the three last mentioned delightful instruments, has it ever been your good fortune to meet with a musician who had attained to proficiency in his art without the exercise of a vast amount of practice and perseverance? Hard study and perseverance, therefore, are the only easy though cast-iron methods that will ever prove successful either in our schools or universities.

As you are aware, the subjects principally taught in the former, are familiarly and facetiously known as the *Three Rs*. I can well remember when the duties of the schoolmaster were confined within the narrow limits of reading, writing and arithmetic. What we learned of grammar and geography, was communicated orally from the lips of the master, no text books being deemed necessary. What is styled superior education, that is to say a knowledge of the classics and higher mathematics, was left to the grammar schools subsidiary to the university, all minor branches being sub-

jects of home study, according to the means and inclination of the student.

As reading, writing and arithmetic constitute the three roots which give life, strength and sap to the tree of knowledge, I shall confine the few remarks I have to make chiefly to one or another of those subjects.

In commencing this essay, I said to myself: Which of the three shall I discuss? Reading, Writing or Arithmetic? I at once resolved to discard the latter. For I considered, in the first place, that for me to treat on that very important topic would be like "carrying coals to Newcastle;" and, in the second, that any disquisition thereupon on my part, would act like a soporific on this illustrious assembly. Shall it then be Reading? But, Mr. President and Gentlemen, to what useful purpose should I multiply words, and occupy half an hour or more of your valuable time in explaining what you all know so well already; that good reading, like good music, does not consist merely in the correct pronunciation and distinct articulation of the words, certainly two very important points, but in the harmonizing and modulating of the voice, according as the matter may be sad or cheerful, comic or didactic? To read, subject to the above conditions, is termed reading with expression. As I do not consider myself sufficiently qualified to treat of this subject according to its vast importance, it being a branch of study that can be thoroughly taught rather by example than by precept, I will leave it to an abler pen than mine to do it ample justice, and proceed to elucidate the subject placed between the other two. This position all nations, whether savage or civilized, have agreed to consider the middle. In this selection I am most opportunely fortified by the advice of Horace in his treatise *De arte poetica*. He tells the aspirant after poetic fame neither to attempt too much, nor rest satisfied with doing too little: *In medio tutissimus ibis*. You will run the smallest risk of failure by steering a middle course.

The art of Writing, Mr. President and Gentlemen, admits of three distinct significations. It may be applied to the practical or mechanical art of writing, and this is termed calligraphy. It is also employed to denote the art of literary

composition, known as rhetoric, with the rules of which I have at present nothing to do, except in so far as I may be able to apply them in the course of this essay. Its remote and primitive signification is the art of correctly expressing visible objects and invisible thoughts through the use of a medium apparently the most inadequate conceivable for that purpose. This medium, I need not tell you, consists in the symbols known as the *alphabet*; and it is to the consideration of this wonderful invention, if invention it can be deemed, that I now solicit your attention. It is so small that it can be contained on the surface of a ten cent piece, yet so elastic and expansive that it can be and is actually spread over the surface of the earth. It may be compared to the burning bush seen by Moses in the desert, diffusing light, warmth and comfort all around, yet remaining unconsumed and inconsumable; or with equal propriety it may be likened to the sacred fire, which, according to heathen mythology, Prometheus stole from the gods. Where would be the boasted civilization of the present, and of all preceding centuries without that magic little talisman? We have only to glance at the savage to answer the question. His accomplishments, in the sphere of education, are confined within the narrowest limits. He may excel in the chase or in the use of the bow; he may exhibit more or less skill in the construction of a canoe, in the elegant carving of a war-club, or in the manufacture of a snow-shoe; but there is the extent, the *Ultima Thule* of his acquirements and accomplishments.

I have already remarked that the alphabet is one of the principal, if not the chief root of the tree of knowledge, whose branches extend over a large portion of the habitable globe. Its perennial leaves distil the dew of science, and its fruit is recognized in the marvellous and varied works accomplished by human skill and industry. But if the vast majority of its beautiful leaves distil the honey of wisdom, there is also a large minority, no less beautiful, that are impregnated with the poison of immorality and unbelief. Against these pernicious and soul destroying leaves it is not my province to sound the alarm, lest fascinated by their insinuating style, you should be tempted, in an evil hour, to stretch

forth the hand and grasp; for it is written: "In whatsoever day thou eatest this forbidden fruit, thou shalt surely die."

Many learned theories have been set afloat to account for the origin, and to discover the inventor of the alphabet. We learn that Cadmus brought it from Egypt into Greece. But that is no proof of his being the inventor. At most he could have invented no more than the symbols or characters used by the Greeks. Neither can it fairly be ascribed to Enoch. For although he is the first on record to have written a book, the art of writing must have been known previous to his day; for a book without readers would have been then as now, a dead loss. That the art of writing must have been known to man at a very early date is proved from the high civilization of those primitive times.

The human race had then acquired a knowledge of the use of the different metals. They had attained to considerable proficiency in the knowledge of music and in the manufacture of musical instruments, circumstances, which tho' affording no positive, yet furnish indirect proof that the art of writing in some form, was known. The most natural system that a man ignorant of the alphabet could adopt, would be the image of the object desired. If he required his neighbor's axe, and his messenger happened to be a deaf mute, he would naturally draw the image of an axe on some clean surface, and thus obtain the object wanted. He would never dream of making an image of the sound caused by the mere uttering of the word. He could not form an intelligible fac-simile of a thing that is at once invisible, impalpable and intangible. That such images however have been and are still extensively employed, is perfectly true.

The Chinese and Japanese use over 40,000 characters to express very inadequately their thoughts; and as new ideas are constantly occurring, these hieroglyphics must naturally augment in the same ratio.

As man therefore never can and never could, produce a sensible image of an abstraction, such as virtue, vice, happiness, etc., we are reduced to the necessity of concluding, I may say, almost of believing that his knowledge of the

alphabet of sounds is supernatural, and that the Eternal Father, who gave to all men a language in which to convey their thoughts, condescended also to become the First Schoolmaster. If such be the case, and I can find no better solution of the problem, who amongst us shall from henceforth deem it beneath his dignity to teach the alphabet, or as janitor of the temple of science, disdain to open its golden portal to the infant mind? What agency the Almighty employed to convey to mankind this spark of heavenly flame, I know not. But if he sent the archangel Raphael, disguised as a youth, to accompany Tobias on his journey, and to instruct him by the way, may we not reasonably hazard the conjecture that He made use of the same medium to convey that "pearl of great price," the alphabet? When by an act of disobedience, our first parents had forfeited their happy estate, they did not altogether lose the love and compassion of their Heavenly Father.

Before casting them adrift on a cold and cheerless world, he stripped off the childish garments with which they had contrived to cover their nakedness, and with his own hands, clothed them comfortably in the skins of wild beasts. But was this all? I cannot think so. Thus equipped, were they in a fit condition to till the ground and earn their bread in the sweat of their brow? Truly not. Following, as I believe, close on their retiring footsteps, He sent forth the Angel of Pity, who taught them the use of fire and where to procure the wild roots and other vegetables necessary to sustain life. He taught them next, no doubt, to domesticate the cow and the sheep, that they might use the nutritious milk of the former for food and wear the wool of the latter into warm and comely raiment. When men began to multiply on the face of the earth, he showed Tubalcain how to extract the iron, the brass and other metals from their native mines, to smelt them in the furnace and fashion into the implements of husbandry and domestic economy. Having thus provided for their natural and most pressing wants, he instructed Tubal in the manufacture and use of musical instruments, teaching him to play on the timbrel, the harp and the organ. Finally, when about to take his departure from

amongst the children of men, he left them as a legacy, not his mantle, like Elias, to cover one Elijah, but most wonderful of all diminutive things, the alphabet, to overspread the whole earth; that shining as a bright star, it might serve the human race to photograph their inmost thoughts and render them visible and imperishable.

Men may yet strive to account for the human origin, and seek to discover the inventor of this mighty talisman, but they will assuredly seek in vain. It never owned an inventor; for the Almighty invents nothing: all things to him are intuitively manifest, and he requires not the labor of study, nor the faint glow of the midnight lamp to accomplish his designs. The works of man being imperfect are always susceptible of modification and improvement. Not so the works of God, not so the alphabet. For as it was in the beginning and is now, so it shall forever remain perfect and unchangeable as the divine source from which it sprang.

A. G. GRANT.

## LECTURE POUR TOUS.

NI TROP NI TROP PEU.

N'avoir jamais les mains trop pleines ni trop  
[vides,  
Est un moyen de voir couler ses jours en paix:  
Toujours pauvres sont les cupides,  
Toujours riches les satisfaits.

E. CATALAN.

### TABLEAU DE LA VIE HUMAINE.

On passe par différents goûts  
En passant par différents âges:  
Plaisir est le bonheur des fous;  
Bonheur est le plaisir des sages.

BOUFFIERS.

### FUIR L'OISIVETÉ.

Comme un poison mortel fuyons l'oïveté:  
Elle est l'arbre du mal, son fruit est infecté;  
Elle devient pour nous pire que cette rouille  
Qui s'attache aux métaux, qui les ronge et les  
[souille.  
DIDOT.

MORALITÉ.

Le monde nous séduit, et la vie est un songe :  
 L'homme sans y penser, croyant vivre, s'endort ;  
 Le temps sans faire bruit nous détruit et nous  
 [ronge ;

Et l'on se réveille à la mort.

LAMONNAYE.

LE PROCHAIN.

On blâme à tout pas le prochain,  
 Il ne fait rien à notre guise ;  
 On va tranchant sur son terrain  
 Comme sur province conquisse.  
 Quoi qu'il fasse, il a toujours tort :  
 On eût mieux fait, on est plus fort,  
 Et meilleur, — cela va sans dire.  
 Le sens commun lui manque aussi ;  
 Il juge faux. — (Et nous ?) — Ainsi  
 Court l'interminable satire.

Bavardise étourdit l'oreille,  
 Nous sommes le prochain d'autrui,  
 Qui rend largement la pareille ;  
 On peut, je crois, compter sur lui.  
 Laissons donc nos étroits systèmes,  
 Pensons davantage à nous-mêmes :  
 Qui jamais fait tout ce qu'il veut ?  
 Nul n'est, à bien prendre, imbécile.  
 La vie est un pas difficile ;  
 Chacun s'en tire comme il peut.

JULES DE GÈRES.

Quel profit on peut tirer d'une infirmité.

On apercevait, il y a un certain nombre d'années, sur la route qui conduit de Sarcelles à Ecouen (dans les environs de Paris), une maisonnette couverte de chaume, précédée d'un petit jardin où les fruits, les légumes et les fleurs se trouvaient mêlés sans ordre, mais non sans goût.

Là, demeurait un pauvre ouvrier dont je fis la connaissance par aventure, et qui me fut un exemple.

C'était un enfant trouvé, d'abord élevé par la charité d'un hospice, puis obligé de vivre, sans état, du travail le plus grossier. Laid, chétif et abandonné, il avait dû remplacer tout ce qui lui manquait par la bonne volonté. On l'employa d'abord à cause de son zèle ; mais,

insensiblement, ce zèle était devenu une capacité. Sa persévérance lui tenait lieu de force ; son application lui tenait lieu d'adresse ; comme la tortue de la fable, il arrivait toujours avant les lièvres, qui avaient trop compté sur leur agileté.

Pendant, à toutes ces disgrâces Dieu avait ajouté une infirmité qui semblait combler la mesure. François était affligé d'un bégaiement confus qu'on ne pouvait entendre sans rire. Tout enfant, il avait été pour ses compagnons une perpétuelle occasion de moquerie ; plus grand, il devint l'amusement des jeunes garçons et des jeunes filles. Voulant échapper à leurs railleries, il s'interdit la parole toutes les fois qu'elle ne lui était pas indispensable, et se résigna à ne remplir, dans les réunions de plaisir, que le rôle de comparse muet, toujours si dur pour notre vanité.

Seulement, comme il fallait un prétexte à son silence, il apprit d'un vannier à fabriquer des paniers communs. A la veillée d'hiver, près du foyer, et aux causeries d'été, devant les seuils, il apportait son travail. Tandis que les autres jeunes gens fumaient, riaient et parlaient, les coudes sur les genoux, il tressait son osier sans rien dire. On avait d'abord plaisanté sur ce qu'on appelait sa manie, puis l'habitude empêcha d'y prendre garde.

Le malheur de François l'avait ainsi conduit à utiliser des heures perdues pour ses compagnons. Il en tira un autre profit. Sa langue, à demi enchaînée, évitait toute parole inutile ; il ne causait que quand il avait quelque chose à dire ; aussi demeurait-il le plus souvent muet. Mais, dans son recueillement forcé, son esprit mûrissait lentement ; il poursuivait, tout bas, sans distraction, chacune de ses pensées ; il recueillait et méditait celles qu'il entendait échanger entre les autres.

Ses vanneries, vendues dans le pays, grossirent peu à peu ses épargnes. Son



infirmité le tenait à l'écart des garçons du village et lui sauvait des tentations de dépense. Au bout de quelques années, il fut assez riche pour acheter un coin de terre qu'il cultiva à ses moments de loisir, et dont les récoltes lui furent encore plus profitables que ses paniers. Il songea alors à se construire lui-même un logis.

La maisonnette s'élevait lentement, mais s'élevait toujours; enfin, elle eut un toit, et le nouveau propriétaire put dormir chez lui!

Tout cela avait demandé dix années! François en consacra dix autres à perfectionner son œuvre et à arrondir son domaine. Il creusa un puits, planta des arbres fruitiers, attira des abeilles qui multiplièrent leurs essaims, acheta deux autres champs dont il fit sa prairie et son verger. Quand je le connus, il avait franchi ce fossé difficile qui sépare la pauvreté de l'aisance. Sa cabane, ombragée de lilas, apparaissait, à la droite du chemin, comme une ruche dans une touffe de fleurs.

Il me raconta ce que je viens d'écrire, non pas d'une haleine, mais par réponses courtes et souvent interrompues. Bien qu'il n'en eût pas besoin, François continuait à tresser ses paniers pour occuper ses doigts et avoir le droit de ne point parler. Un jour que je parcourais son domaine et que j'exprimais mon admiration pour tant d'ordre, d'activité et de persévérance: — Le mérite n'en est point à moi, mais à Dieu qui m'a ôté la parole, répondit François en souriant; ne pouvant perdre mon temps à causer, je l'ai employé à agir. Notre vie dépend de notre volonté bien plus que de nos avantages, et vous-même vous voyez ici *quel profit on peut tirer d'une infirmité.*

Emile SOUVESTRE.

### La Rose et le Chardon.

Nous allons raconter l'histoire d'une Rose et d'un Chardon.

Les malheurs de la rose peuvent servir d'exemple à bien des fleurs imprudentes et légères.

Quant au chardon, son sort ne fera ni pitié ni envie; toujours bourru, toujours piquant, il traversera dans le cours de son existence de rudes épreuves qui ne le corrigeront guère.

Puissent au moins ses infortunes être utiles à ses frères, si tant est que des chardons puissent jamais devenir aimables et trouver leur place dans un jardin fleuri.

La rose naquit un beau matin dans un buisson, au bord d'un bois: elle était fraîche et jolie comme toute rose qui vient de naître.

Le rosier, son père, n'avait jamais été touché par la main du jardinier; il était resté sauvage.

La rose dont nous écrivons l'histoire, ainsi élevée au milieu des ronces et des épines, n'aura jamais ni le parfum, ni la beauté de celles qu'une main délicate a taillées, écussonnées avec un soin jaloux.

La rose des jardins est la reine des fleurs. Qu'elle est belle! la jeunesse et l'innocence brillent sur ses fraîches corolles. Elle sourit à l'aurore; le matin, couverte d'une parure de diamants, lorsque le soleil sort de son lit de pourpre, il la regarde avec amour; ses rayons la font briller d'un éclat incompréhensible, toutes les fleurs pâlissent devant elle. Une main délicate la cueillera avec respect, la placera dans un vase d'or sur les autels.

Elle sera le plus bel ornement du sanctuaire, elle y répandra ses plus suaves parfums; l'encens destiné à son créateur montera jusqu'à elle. Elle mourra, puis que les roses elles-mêmes doivent mourir, mais son tombeau sera un trône.

La rose sauvage n'aura pas une si bril-

lante destinée. Battue par le vent, exposée à la morsure des insectes, dévorée par les chenilles, elle perd bientôt la fraîcheur qui faisait toute sa beauté.

Pauvre rose ! Elle voudrait cependant paraître aimable et attirer sur elle les regards de ses voisins. Quelques-uns la regardent à peine, rien en la voyant, car elle n'est pas belle. Un prunier chargé de fleurs a voulu lui sourire, l'ingrate ! elle le repousse avec froideur, comme si la fierté pouvait convenir à un laidron. Une aubépine ose se pencher vers elle ; elle la regarde à peine. Aussi va-t-elle porter ses hommages à des fleurs plus gentilles et plus belles. Qui pourra faire le bonheur de cette rose picotée ? Devinez ! Je vous le donne en mille ! .....

Un chardon, oui, un chardon, c'est le seul que son cœur aime.

Le chardon, vous le savez, est bourru de sa nature, il n'a pas d'amis, il pique tous ceux qui l'approchent ; il piquera la rose ; elle sera piquée, battue et contente.

Elle mérite son sort, pauvre rose ! personne ne la plaindra. Lorsque, froissée et fanée, elle ira se plaindre aux fleurs ses voisines, elles lui diront : Tu l'as voulu, ma rose !

Un vieux peuplier l'avait avertie ; elle avait ri du peuplier. Le peuplier lui aussi lui dit : Tu l'as voulu, ma rose !

Pauvre rose ! il faut la plaindre cependant, car les roses ne peuvent guère et sont légères de leur nature.

Le méchant chardon, dur et cruel, méprise les larmes de l'imprudente qui lui avait donné son cœur. On dit même qu'il l'abandonna lorsque l'hiver et la misère eurent atteint la pauvrette. Le vent la fouetta sans pitié et rien ne lui resta de sa jeunesse, si ce n'est les épines dont son cœur était percé.

Mais lui aussi, le méchant, sera puni : lui non plus n'a pas voulu écouter les conseils d'un vieil ami, il n'a pas voulu se corriger ; un paysan brutal le frappe, en passant, de son bâton nouveau, un âne

le foule sous ses pieds, la neige le couvre d'un linceul glacé. Il meurt comme il avait vécu ; aucun ami ne pleure sa mort. Il a trompé et séduit la pauvre rose, il est maudit !

Jeunes filles qui lisez ceci, n'imitiez pas la rose, ne soyez pas imprudentes et légères, n'écoutez pas le chardon qui vous trompe.

Si le vieux peuplier vous donne des conseils, soyez-lui reconnaissantes, car le peuplier ne se laisse ni tromper ni séduire.

Ses conseils sont d'or, vous le saurez quand l'hiver sera venu.

Le printemps passe vite, le vent emporte les fleurs de la jeunesse. Celles-là seules seront heureuses qui auront su écouter avec respect les conseils d'un vieil ami.

A. LE CRY.

---

**FEVRIER.**

---

Les larges fenêtres du vieux château sont brillamment illuminées.

Le passant attardé suspend un instant sa course pour prêter l'oreille aux sons vifs et gais que l'écho de cette belle soirée d'hiver lui apporte du manoir malgré les portes closes et les volets fermés.

Les joyeuses symphonies lui arrivent par bouffées inégales emportées jusqu'à lui sur les ailes capricieuses d'un vent glacial.

En effet, il y a fête chez le marquis ce soir-là.

Pénétrons à l'intérieur.

La grande salle est splendidement éclairée par un millier de flambeaux aux formes antiques qui, se détachant sur la tapisserie bleue des murs, donnent au vaste appartement l'apparence du firmament étoilé. Les cristaux de prix et les argenteries massives marient leurs vives couleurs à celles non moins brillantes des onyx, des émeraudes et des topazes

qui ornent le cou des gaies invitées et des roses qui sourient dans leurs chevelures blondes ou brunes.

L'orchestre fait entendre ses derniers accords et les convives se pressent autour de l'immense table du centre. Puis quand les derniers sons des joyeux instruments sont venus s'éteindre sous les riches draperies, les invités tournent leurs regards vers la grande porte qui donne sur les cuisines de l'hôtel.

Un gros garçon, à la figure épanouie, entre à ce moment.

Un sourire de satisfaction éclaire sa joyeuse physionomie. Ses bras ronds et potelés, tendus au-dessus de son immense poitrine, soutiennent avec une difficulté apparente un plat monumental dont l'odorante fumée couvre comme d'un nuage sa face béate. Les convives déplient leurs serviettes, le festin va commencer.

Telle est la forme sous laquelle un peintre célèbre a représenté février.

\* \* \*

En effet, février est le mois des fêtes, des banquets, des joyeuses bombances : c'est le mois du carnaval.

On le voit toujours arriver avec plaisir et s'éloigner avec regret.

Et, suivant en cela la destinée inévitable des bonheurs mortels, il est aussi le mois le plus court de l'année, s'il en est le plus gai.

\* \* \*

Quand Numa Pompilius fit le calendrier romain, il avait fixé la durée de février à vingt-huit jours. Janvier et les autres mois n'en comptaient que vingt-neuf. Aussi crut-il devoir entre février et mars intercaler un mois plus court que les autres, c'est-à-dire variant de 24 à 26 jours, qu'il nomma *Marcedonius*.

\* \* \*

Lorsque Jules César réforma le calendrier, il enleva ce mois intercalaire et en

distribua les jours aux autres mois de l'année, laissant à février son nombre primitif.

Cependant, calculant la différence qui devait exister entre ce nouveau calendrier et le solstice, il décréta que, tous les quatre ans, le 6 des calendes de mars serait compté double. En sorte que ces années-là, le lendemain du *sextus Martii* serait le *bissexus Martii* et les années seraient nommées *bissextiles*, d'où l'origine du mot "bissextile," que nous avons conservé.

\* \* \*

Ce n'est qu'en 1542, quand Grégoire XIII fit le calendrier que nous avons encore de nos jours, que le cours des années bissextiles fut définitivement fixé.

D'après les calculs faits à cette époque, on s'était aperçu que, en suivant l'ancien système, on en était venu à devancer de dix jours le calendrier solaire.

Sa Sainteté ordonna, en conséquence, que le 5 octobre de cette année-là serait compté le 15 octobre, pour abrégier l'année de dix jours et faire ainsi accorder les deux calendriers. Puis, pour compenser la différence qui existe entre le calendrier fixe, qui compte 365 jours et 6 heures, et le calendrier solaire, qui n'est que de 365 jours, 5 heures, 48 minutes et 47 secondes, il décréta de plus qu'à l'avenir tous les siècles dont le millésime serait divisible par 400, tels que 1600, 2000, etc., n'auraient pas d'années bissextiles.

\* \* \*

Le souvenir historique le plus remarquable que rappelle le mois de février est la fameuse révolution de 1848, qui eut lieu les 22, 23 et 24 février.

Le cadre comparativement restreint de ma causerie m'empêche de faire plus que mentionner ces événements mémorables.

On sait que la monarchie fut renver-

sée par la republique, qui dura jusqu'au coup d'Etat de Napoléon III en 1852.

\*\*\*

Telles sont, en aussi peu de mots que possible, l'origine et l'histoire du mois de février.

MERCÉDES.

VARIÉTÉS.

Il y a, d'après l'abbé Walburg, 1,500,000 catholiques allemands aux Etats-Unis, avec 2,100 prêtres, 1,200 églises, et 145,000 enfants fréquentant les écoles paroissiales allemandes.

—L'église de Saint-Marc, à Venise, peut contenir 7,000 personnes ; —11,000 celle de Notre-Dame de Munich ; —11,600 celle de Saint-Dominique de Boulogne ; —12,000 celle de Pise et de Saint-Etienne de Vienne ; —17,000 le dôme de New-York ; — Notre-Dame de Paris, 21,000 ; —22,000 Saint-Jean-de-Latran de Rome ; — la mosquée de Sainte-Sophie (Hagia Sophia), 23,000 ; —Saint-Paul de Londres, 25,000 ; — le dôme de Cologne, 30,000 ; — Saint-Paul de Rome, 32,000 ; —le dôme de Milan, 37,000 ; —et 45,000 la plus grande église du monde, Saint-Pierre de Rome.

—Une statistique qui vient d'être dressée pour la première fois par les soins du directeur de l'assistance et l'hygiène publiques en France, établit qu'il y a dans ce pays 13,574 sociétés de bienfaisance, assistant 1,800,000 indigents, et distribuant chaque année environ 30 millions de secours, dont plus de deux tiers en nature.

Pensées diverses.

Entre le fort et le faible, le riche et le pauvre, entre le maître et le serviteur, c'est la liberté qui opprime et la loi qui affranchit.

—C'est le travail qui est la grande pénitence extérieure de l'homme, et c'est pourquoi les pauvres, quand leur esprit

n'est pas corrompu par l'incrédulité, ont une facilité merveilleuse à devenir saints.

—La sympathie ne se refuse qu'à celui qui ne l'inspire pas, et celui-là l'inspire qui en porte en lui-même le généreux ferment. Tout cœur pur la possède, et, par conséquent, tout cœur pur attire à lui n'importe à quel âge. Mais combien plus dans la jeunesse !

—Les changements subits de fortune ont un grand inconvénient : les enrichis n'ont pas appris à être riches, et ceux qui sont ruinés à être pauvres.

—Chacun est compatissant aux maux qu'il craint.

—On n'est jamais assez bon : pour l'être assez, il faut l'être trop.

—L'homme le plus heureux est celui qui croit l'être.

—Ceux qui se plaignent de la fortune, n'ont souvent à se plaindre que d'eux-mêmes.

—La croix est le sceptre du pauvre, mais c'est aussi le dernier que porte la main des rois. Respectez-la pour les autres, par pitié pour vous-mêmes.

—Vivre tranquille au coin de son feu, sans prétention et sans bruit, est chose plus douce que de jeter son repos à la renommée, pour qu'elle nous couvre, en échange, de paillettes d'or.

—Parlant de la prière, Lacordaire dit : " Le rationaliste sourit en voyant passer des files de gens qui redisent une même parole : celui qui est éclairé d'une meilleure lumière comprend que l'amour n'a qu'un mot, et qu'en le disant toujours, il ne répète jamais."

BIBLIOGRAPHIE.

Catéchisme d'Hygiène privée.

(DE L'Hygiène pratique. PARIS.)

L'hygiène et la morale, indissolublement unies, constituent les bases véritables de toute éducation. Si l'hygiène du corps est indispensable, l'hygiène de l'âme ne l'est pas moins, la santé de ces deux éléments constitutifs de l'homme formant le bien le plus précieux dont nous puissions jouir ici-bas.

Cette indiscutable et sage maxime, que le poète latin résumait si justement dans son *Mens sana in corpore sano*, nous la retrouvons, développée tout aussi clairement, dans un petit opuscule fort intéressant que nous adresse notre confrère et ami, le Dr Desroches, dont le nom est intimement lié à toutes les questions d'hygiène qui intéressent ce pays ami, que nous avons laissé de l'autre côté de l'Atlantique, le Canada.

Pensant avec juste raison que les sentences dogmatiques des *Traité*s sont trop savantes pour les enfants, voire quelquefois même pour les parents, le Dr Desroches a voulu présenter à M. Tout le Monde un petit livre classique, où seraient exposées, d'une manière simple, concise et méthodique, les notions les plus indispensables de l'hygiène. Son *Catéchisme d'hygiène privée*, dont le titre seul exprime l'idée de son travail, avec ses questions et ses réponses, remplit admirablement le but qu'il s'était proposé, et servira particulièrement et utilement aux enfants pour leurs exercices de lecture et de mémoire.

Nous ne pouvons résister au plaisir d'en reproduire quelques passages à l'intention de nos chers lecteurs. Ils leur démontreront, mieux que toute analyse, comment notre confrère a su mettre en pratique le Connais-toi toi-même du grand philosophe grec.

La définition qu'il donne de l'hygiène, de son but et de son utilité, est des plus faciles à retenir.

"L'hygiène est la science qui enseigne les moyens de conserver la santé et d'éviter la maladie. Son but est de rendre l'homme meilleur. L'homme ne trouve pas, comme l'animal dans ses instincts, le principe et la règle de ses actes. Il est obligé de s'adresser à sa raison, à son intelligence, comme à des guides expérimentés, pour cheminer plus sûrement dans la vie. C'est pourquoi l'hygiène lui enseigne l'usage sage et modéré qu'il

doit faire de toutes ses facultés, pour rendre charmantes les heures de la vie. Ainsi le but de l'hygiène est de prévoir le mal pour le prévenir. L'enseignement de l'hygiène constitue donc une nécessité qui s'impose dans notre état de civilisation, et l'un des moyens les plus efficaces de relever notre race, et de préparer des hommes forts et intelligents, partant, utiles à la société."

Le Dr Desroches décrit, en ces termes clairs, précis et simples, l'hygiène rurale :

"Le séjour à la campagne offre un milieu bien autrement sain que celui de la ville. L'air y est plus abondant, et il est chargé d'électricité, ce qui le rend plus tonifiant et plus vivifiant. A la ville, au contraire, la grande agglomération humaine, l'entassement des logements, la présence d'usines de toutes sortes corrompent l'atmosphère, et font regretter au citadin la campagne, le ciel ouvert, le temple de la nature. L'hygiène de la campagne l'emporte singulièrement sur celle de la ville."

N'est-ce pas là de la bonne et pratique hygiène, de celle que nous préconisons dans ces colonnes, et que l'on peut appliquer partout et toujours ? Nos compliments les plus sincères, au nom de nos lecteurs, mon cher confrère Desroches. Vos conseils seront suivis, parce qu'ils sont simples ; votre livre sera lu, goûté, et compris, parce qu'il est simple. De combien peu d'ouvrages scientifiques pourrions-nous en dire autant !

J. DE PIETRA SANTA.

#### CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Le prix d'abonnement est **D'UN DOLLAR** ou de **DEUX DOLLARS** par an payables d'avance. Ceux qui paieront cette dernière somme recevront en prime un magnifique volume, relié en toile, des "Œuvres complètes de l'abbé H. R. Casgrain."

Nous espérons que, vu les sacrifices considérables que nous avons dû faire pour l'impression et la publication du présent journal, tous les instituteurs et institutrices se feront un devoir de nous expédier le plus tôt possible le prix de leur abonnement.

**C. O. BEAUCHEMIN & FILS, Éditeurs,**

Nos 256 et 258, rue St-Paul, Montréal.